

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 février 2019

École de la confiance : de l'argent public pour les écoles privées ?

Le gouvernement, en abaissant l'âge d'éducation obligatoire à trois ans, souhaite porter le pourcentage actuel de près de 99 % des enfants de trois ans déjà scolarisés à 100 %, afin de renforcer la performance scolaire des élèves.

Ce chiffre masque malheureusement le dernier pourcent d'enfants non scolarisés entre trois et six ans. Ceux qui vivent principalement en Guyane et à Mayotte, où les circonstances locales, très spécifiques, expliquent cette différence.

Ce chiffre masque aussi le fait que, en application de la loi Debré de 1959 qui instaure un système de contrats entre l'État, les communes et les écoles privées, les municipalités devront verser aux écoles maternelles privées sous contrat la même somme qu'elles versent aux écoles maternelles publiques, alors même que ces écoles privées n'accueilleront pas pour autant plus d'enfants.

Les coûts sont vertigineux : de 100 à 150 millions d'euros à porter par les communes pour une mesure qui change le nombre d'enfants scolarisés de manière très marginale, et qui seront versés aux écoles privées au détriment des écoles publiques.

Les adhérents de France urbaine ont fait la preuve de leur engagement sur tous les nouveaux projets dont les ministres successifs disent qu'ils vont améliorer la performance des élèves : 4,5 jours d'école puis 4 jours seulement, dédoublement des CP et des CE1, périscolaire le mercredi, accompagnement des réseaux d'éducation prioritaire... les collectivités locales n'ont jamais rechigné à améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Mais si le gouvernement souhaite augmenter de manière unilatérale le financement de l'enseignement privé, cela ne saurait être à la charge exclusive des collectivités.

Nous avons appelé l'attention du gouvernement sur ce problème à de très nombreuses reprises, dès le lendemain de l'annonce de l'abaissement de l'âge de l'éducation obligatoire à trois ans par le Président de la République à l'occasion des assises de l'école maternelle en mars 2018.

Au-delà de leurs inquiétudes, nos adhérents ont fait part de propositions, sans avoir le sentiment que le gouvernement ne les ait jamais écoutés.

En manifestant leurs réserves vis-à-vis de cette disposition, les adhérents de France urbaine ne souhaitent pas donner le sentiment d'alimenter une *guerre des écoles*, alors même qu'ils soutiennent localement l'enseignement privé depuis de nombreuses années. C'est pourquoi nous demandons à ce que nos attentes légitimes soient prises en compte dans le débat parlementaire.

Contacts Presse

France urbaine
Jilliane POLLAK
06 40 86 45 38
j.pollak@franceurbaine.org

O2P
Olivia PENICHOU
06 07 08 91 47
o.penichou@o2p-conseil.com

A propos de France urbaine

Seule association nationale regroupant à la fois les grandes villes et les grandes intercommunalités que sont les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les établissements publics territoriaux franciliens, France urbaine est une nouvelle force représentative de l'évolution de l'organisation territoriale comptant 104 membres de toutes tendances politiques, soit de 2 000 communes dans lesquelles réside près de la moitié de la population française. Présidée par Jean-Luc-Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, elle est administrée par un conseil d'administration de 38 membres et un bureau de 14 élus. France urbaine a pour objectif de promouvoir le fait urbain auprès des pouvoirs publics et de tous les citoyens. Dans un dialogue permanent avec l'État, l'association participe pleinement à la structuration du monde urbain dans notre pays et à l'attractivité de tout son territoire. Elle défend une « Alliance des territoires » en mesure de faciliter les coopérations territoriales et d'assurer une pleine effectivité des politiques publiques. En développant des services auprès de ses membres afin de mieux répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés, elle éclaire la décision publique selon les spécificités urbaines et apporte une réflexion nouvelle dans les débats locaux, nationaux, européens et internationaux. France urbaine organise chaque année des événements phares comme la Conférence des Villes, les Journées Nationales de France urbaine et les Rencontres des Finances Publiques.